

## Séance du 19 juin 2014

---

L'an deux mille quatorze, le dix-neuf juin, les Membres du Comité Syndical se sont réunis à dix-neuf heures trente, à la suite d'une convocation en date du trois juin, sous la présidence de Monsieur André HERLIN Président.

### **Etaient présents :**

Pour Dommartin : Monsieur Christian PALLIER, Madame Martine CHANOINE, Monsieur Francis TANGHE et Monsieur Alain BOILLY.

Pour COTTENCHY : Monsieur André HERLIN, Madame Marie-Christine MAILLART, Monsieur Christian FIRMIN et Monsieur Jean-Paul PETIT.

---

### **Décisions modificatives**

Monsieur le Président informe les membres du Comité Syndical qu'une décision modificative au budget primitif 2014 doit être prise concernant les restes à réaliser inscrits au compte 2031 pour un montant de 16 266 € en dépenses d'investissement.

Monsieur le Président rappelle que ces restes à réaliser concernent la procédure de protection du périmètre de captage des eaux et que les dépenses qui ont été réalisées cette année sont de 3 189,21 €, le solde ayant été réglé au mois de mai pour la fin de l'enquête publique.

Afin que budget soit le plus réaliste possible, le compte 2031 (frais d'étude) doit être soldé.

Pour cela, des mouvements de crédit sont nécessaires afin d'équilibrer le budget dont voici la proposition :

Modification des restes à réaliser reportés en 2014 : 3 189,21 € au lieu de 16 266 €.

Article 001 (dépense d'investissement) : Solde d'exécution d'inv. reporté – 13 076,00 €

Article 1068 (recette d'investissement) : Affectation du résultat – 13 076,00 €

Article 6152 (dépense d'exploitation) : entretien et réparations + 13 076,00 €

Article 002 (recette d'exploitation) : Excédent antérieur reporté fonctionnement + 13 076,00 €

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical acceptent cette proposition, sous réserve de l'accord de la trésorière avant de passer les écritures.

## **Amortissement subvention**

Monsieur le Président expose au Comité Syndical que la subvention perçue en 2013 au titre de la DETR pour un montant de 10 431,63 € doit être amortie à partir de 2014.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide d'amortir sur une durée de 10 ans, les subventions perçues par le Syndicat sur divers travaux effectués et prévoit

- Une recette au compte 777 de 1 043,16 €
- Une dépense au compte 139118 de 1 043,16 €

Des mouvements de crédits sont nécessaires :

Article 6152 (dépense d'exploitation) : entretien et réparation + 1 044,00 €

Article 13918 (dépense d'investissement) : Subvention autre + 1 044,00 €

Article 777 (recette d'exploitation) : quote-part subv.amort. + 1 044,00 €

## **Rapport annuel 2013 de la Nantaise des Eaux**

Le rapport annuel est présenté par le directeur technique de l'agence de Rosières en Santerre Monsieur ROY et le responsable d'agence de Corbie Monsieur MARMELEIRA.

### Compte rendu technique :

- 329 abonnés en 2013, peu d'augmentation par rapport en 2012.
- Propositions de travaux d'amélioration du réseau sur devis par ordre de priorité :
  1. Renouvellement et renforcement des canalisations en fonte « cassantes ».
  2. Modélisation du réseau d'eau potable. Création d'un modèle dynamique hydraulique permettant au Syndicat de se doter d'un outil d'aide à la décision.
  3. Equipement du compteur sectoriel de Dommartin d'une télésurveillance.
- 35 336 m<sup>3</sup> d'eau ont été prélevés sur 2013, -9% par rapport à 2012.
- La qualité de l'eau est appréciée par le suivi de paramètres portant sur :
  - La qualité organoleptique
  - La qualité physico-chimique due à la structure naturelle des eaux
  - Des substances indésirables
  - Des substances toxiques
  - Des pesticides et produits apparentés
  - La qualité microbiologique.

Les prélèvements sont réalisés par les services de l'ARS et les analyses confiées au laboratoire d'analyses départemental de l'Aisne. Des tests de chlore sont réalisés toutes les semaines par la Nantaise des Eaux.

- - 50% de consommation de chlore en 2013 par rapport à 2012.
- Le compteur de production a été renouvelé en avril 2013.
- 338 branchements en 2013 (+1% par rapport à 2012).
- 97 m3 d'eau distribué par jour et 200 m3 de capacité de stockage.
- Bon rendement du réseau + 5% par rapport à 2012.

Tout au long de l'année, des campagnes de recherche de fuites ont été menées par la Nantaise des Eaux afin de maintenir le rendement de 2012.

- Eau de bonne qualité, conforme à la réglementation
- Interventions en 2013 :
  - 60 compteurs ont été renouvelés, soit un total cumulé de 152.
  - 7 réparations de fuite, soit au total 19.
  - Renouvellement de la ligne d'alimentation de chlore, sauf le chloromètre en bon état de marche.

Monsieur MARMELEIRA fait part au comité syndical que quelques corrections sont à apporter concernant le bilan financier.

### **Fuites d'eau**

Après présentation de 6 demandes de dégrèvement réceptionnées par la Nantaise des Eaux, les membres du Comité Syndical donnent leurs avis favorables et proposent d'effectuer un rappel aux habitants de Cottenchy et Dommartin afin qu'ils surveillent régulièrement leur consommation d'eau pour détecter au plus tôt une éventuelle fuite, et qu'aucune demande de dégrèvement ne pourra être retenue sans facture d'artisan prouvant la réparation. S'il s'agit d'un joint après compteur défectueux, le faire constater par la Nantaise des eaux ou à défaut appelez la mairie.

### **Questions diverses**

Monsieur PALLIER fait part aux membres du Comité Syndical que suite à l'apparition d'un trou situé au passage à niveau de Dommartin, la SPEE est intervenue.

Concernant le chemin de la station de captage, aucune demande n'a été formulée par la Nantaise des Eaux.

La séance est levée à 19 heures 50